



Madame Sophie BROCAS
Préfète de la Région Centre – Val de Loire
181, rue de Bourgogne
45042 ORLEANS Cedex

NOS REF LE-NTS-DELEG-2026-006

INTERLOCUTEUR Camille COTTREL

E-MAIL camille.cottrel@rte-france.com

OBJET Saisine en vue de la fixation de la capacité globale du S3REnR de la région Centre-Val de Loire

La Chapelle sur Erdre, Le 09/03/2026

Madame la Préfète,

Par le présent courrier, je vous adresse les éléments permettant de fixer la capacité globale de raccordement pour la révision du schéma régional de raccordement des énergies renouvelables (S3REnR) de la région Centre-Val de Loire en application des dispositions de l'article D. 321-11 du code de l'énergie. Le dossier d'éclairage est joint au présent courrier en annexe.

La révision du schéma intervient dans un contexte particulier.

D'une part, la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie vient d'être publiée. Elle fixe les cibles pour le développement des énergies renouvelables terrestres à l'horizon 2040. Les nouveaux schémas seront des outils de planification importants pour atteindre ces cibles dans les temps et au meilleur coût.

D'autre part, l'augmentation rapide de la production bas-carbone en France au cours des dernières années devance l'électrification de l'économie. L'exploitation du système électrique doit s'adapter à cette situation. Les éléments techniques et économiques associés à ces questions ont été documentés par RTE dans le Bilan prévisionnel 2025. Les nouveaux S3REnR ont un rôle à jouer dans cette période pour assurer un dimensionnement robuste du système électrique.

Enfin, RTE a souligné dans son schéma décennal de développement du réseau et, plus récemment, dans le Bilan prévisionnel le risque que des projets de production ayant sécurisé leur accès au réseau bloquent la capacité pour des projets plus matures ou plus rapides à mettre en service. Ceci peut avoir deux effets négatifs : (i) ralentir le rythme de mises en service d'ici à la publication du schéma révisé et (ii) augmenter les coûts du futur schéma en considérant que tous ces projets se feront.

Au cours du second semestre 2025, la DGEC a réalisé des travaux avec RTE, Enedis et les fédérations de producteurs pour construire un scénario national permettant l'accueil de 160 GW de capacités renouvelables terrestres.

Conformément aux travaux précités, RTE préconise de fixer l'objectif du futur S3REnR pour atteindre une cible globale de 13,3 GW d'EnR en service à l'horizon 2040 en région Centre-Val de Loire. La capacité supplémentaire de raccordement correspondant à cette cible est de 5,1 GW.

Vous trouverez également des éléments d'analyse concernant le réseau à 400 kV « de grand transport » dans le dossier d'éclairage joint.

Je vous propose par ailleurs de travailler sur deux leviers d'optimisation des coûts pour la poursuite de cette révision : (i) le retraitement de la file d'attente, afin de ne pas considérer comme certains tous les projets actuellement en file d'attente et (ii) la recherche d'une spatialisation des gisements retenus qui intègre mieux le critère réseau que par le passé.

Mes équipes et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

La Déléguée Régionale RTE Ouest



Carole PITOU-AGUDO

Copies :

- DREAL Centre-Val de Loire
- Enedis
- SICAP
- SYNELVA
- GEDIA
- Membres du comité technique S3REnR

Annexe 1 : Dossier d'éclairage